

Coriandre : les agriculteurs ne sont pas des chasseurs de primes !

Une polémique concernant la culture de la coriandre dans la région Occitanie court et de nombreuses accusations fusent à l'égard des producteurs, que la Coordination Rurale ne laissera pas passer !

En 2024, pour chaque hectare de coriandre cultivée en bio, la PAC promettait 900 euros aux agriculteurs. La subvention de conversion pouvait atteindre 18 000 euros par an pendant cinq ans, 34 000 euros pour les jeunes installés, jusqu'à la publication d'un **arrêté modificatif le 19 août qui prive la culture de la coriandre en conversion biologique de ce soutien financier crucial.**

Cette année, les surfaces de coriandre bio ont fortement augmenté en Occitanie pour atteindre 11 000 hectares déclarés. Une nouvelle jusqu'alors réjouissante pour l'agriculture française. **La Coordination Rurale plaide en faveur d'une agriculture productive et rentable. La production de coriandre nous prouvait que poursuivre l'objectif de remettre l'agriculture française sur pied n'était pas vain.**

Mais notre espoir a vite été noyé. En réaction à la forte augmentation des parcelles converties en production de coriandre bio, **le préfet de la région Occitanie a plafonné les aides prévues par la PAC.** De 900 euros par hectare, avec un plafond de 18 000 euros annuel par exploitation, 34 000 euros pour les jeunes installés, elles sont passées à 2 700 euros annuel maximum par exploitation, idem pour les jeunes. **Le préfet de Nouvelle-Aquitaine a pris la même décision.**

Nous pouvons lire l'extrait suivant, dans l'arrêté préfectoral régional : *« Cette situation a été évoquée avec inquiétude par des représentants professionnels de la filière grandes cultures lors de la réunion du comité régional des céréales qui s'est tenue le 6 juin dernier. Elle a un impact très important sur la maquette budgétaire régionale des aides à la CAB. Ainsi, les 11 800 hectares de coriandre nouvellement déclarés en CAB à la PAC dans le cadre de la campagne 2024 représentent plus de 50 millions d'euros de demande d'aide, soit l'équivalent de l'ensemble des autres dossiers déposés toutes filières confondues. »*

Il est parfaitement clair que l'administration et les membres présents lors de cette commission régionale n'ont pas prévenu les producteurs. Y avait-il des Gersois présents à cette commission ? La chambre d'agriculture était-elle présente ? Il était encore temps au soir du 06 Juin d'alerter les producteurs afin qu'ils modifient leur assolement, pour de ne pas se faire piéger.

La Coordination Rurale dénonce ces revirements de l'administration et demande que les aides promises pour 2024 soient effectivement payées aux producteurs de coriandre et que l'État laisse les producteurs se désengager pour 2025, face à la baisse drastique des aides promises.

Le ministère de l'Agriculture a même parlé d'"un détournement de l'aide à la conversion de l'agriculture biologique". **Nous ne laisserons pas courir de telles accusations ! Les agriculteurs ne sont pas des "chasseurs de primes", ils tentent juste de survivre et de trouver des revenus à leur métier.**